

COMMUNE de LANGOIRAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N° 2

DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé que par arrêté municipal numéro 2022/137, Monsieur le Maire de Langoiran a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à **la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme** de la commune de Langoiran.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux, par décision N°E22000064 / 33 du 14 Juin 2022, a désigné Monsieur Christian Marchais, cadre de banque retraité, comme commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Langoiran, siège de l'enquête, du **Mardi 20 Septembre au Jeudi 20 Octobre inclus à 17h00**, soit pendant 31 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête et un registre préalablement ouvert, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Langoiran et tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public soit :

- Du Mardi au Vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier sera également consultable par voie informatique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.langoiran.fr> Rubrique « Enquête publique ».

Pendant la durée de l'enquête publique les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur à la mairie, 4 Place du Docteur Abaut 33550 Langoiran, ou elles seront annexées au registre et tenues à la disposition du public.

En complément, le public pourra formuler ses observations, par mail, à l'adresse reprise ci-après et dédiée à l'enquête publique enquetepublique@langoiran.fr.

Un accès, gratuit, au dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public, au siège de l'enquête, sur un poste informatique pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recueillir ses observations, propositions à la mairie de Langoiran aux jours et heures ci- après :

- Le Mardi 20 Septembre de 9h00 à 12h00
- Le Mercredi 28 Septembre de 9h00 à 12h00
- Le Vendredi 7 Octobre de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 20 Octobre de 14h00 à 17h00

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Langoiran.

Des informations complémentaires pourront également être demandées auprès de Madame MAURY tél 05.56.67.01.06

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de Langoiran dans un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête et tenus à la disposition du public, en mairie et sur le site internet de celle-ci pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme N°2 éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal de Langoiran.